

Le flex-office débarque au Siège

LES CHAISES MUSICALES

Juillet 2021

A partir de la rentrée, l'intégralité des personnels du village La Poste Paris va goûter aux joies du flex-office ● La direction vante un modèle "agile" et "porteur d'innovations sociales et technologiques dans les modes de travail" ● A l'arrivée 3800 personnes se partageront 2660 places, premier-e arrivé-e, premier-e servi-e ● Un accord a été mis sur la table pour ficeler ce projet néfaste, *Sud* ne l'a pas signé.

Un catalogue de désagréments

Le projet Espaces Dynamiques de Travail qui vise à regrouper les effectifs de Brune sur le site du Lemnys et à "nomadiser" près de 4000 personnes est porteur d'une multitude de risques pour les personnels.

Petit inventaire non exhaustif :

Perte de repères, avec l'obligation quotidienne de trouver un nouveau poste de travail, ce qui peut, à terme, déstabiliser le salarié.

Risques Psycho-Sociaux

Isolement social, les personnes fragiles sont exposées à l'"agilité" imposée du système. Sujet aussi sur les postures physiques inadaptées sur des positions non ergonomiques pour celles et ceux qui ne trouveront pas de poste de travail (7 postes pour 10 personnes).

Spéciale dédicace aux agents sous prescription médicale: ils devront s'adapter en permanence à leur environnement de travail, le contraire de ce qu'il se passait jusqu'à présent.

Quels collectifs de travail ?

Les échanges et relations entre collègues vont diminuer, une étude de la Harvard business school évalue à 70% la baisse des interactions. Bonjour l'ambiance ! D'autant que les "règles

de vie" imposent un silence et une discrétion dignes d'une visite autour du cercueil de Bernadette Soubirou.

Une expérimentation grandeur nature

Comme aucune expertise n'a pu être votée sur une diminution de la dimension sociale du travail et ses impacts psychologiques, on avance en terrain inconnu. Malgré les nouveaux outils digitaux, tous les yammer et teams du monde ne pourront percer cette invisible cloison que chacun-e bâtit autour de sa bulle perso.

Coté télétravail

On ne saurait trop recommander aux collègues concernés de s'assurer qu'ils signent bien un contrat compatible avec l'accord télétravail signé en 2018. Chat échaudé craint l'eau froide et l'arnaque massive qui a frappé jusqu'à 35 000 postier-es pendant la pandémie a tellement plu aux apprentis sorciers des directions qu'un petit remake ne leur ferait pas peur.

Sud étudie déjà les pistes pour contester l'accord entaché d'irrégularités. Quant à la question du télétravail, des actions sont déjà en cours pour rectifier une des plus grandes injustices commises par une entreprise qui a profité de la crise.

Pourquoi *Sud* n'a pas signé :

- Sur le fond, le projet va altérer les relations inter-personnelles, avec des effets sur la dimension sociale du travail et ses impacts psychologiques.

- Refus de fournir des équipements ergonomiques gratuits aux télétravailleurs-euses (écran, fauteuil).

- Aucune mesure pour le suivi du droit à la déconnexion.

- Pas d'inclusion des personnels des filiales dans les discussions (1/4 du personnel), à quand un accord groupe?

- Inclusion dans l'accord de critères pouvant impacter les entretiens d'évaluation des cadres.

- Pas d'aménagement permanent pour les agents dont le médecin a prescrit un fauteuil adapté.



TU ME DIS QUAND T'AS FINI AVEC LA BARRE D'ESPACE ?

Sud PTT

Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envièrges 75020 Paris
tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr — www.sudptt.org

Union syndicale
Solidaires